

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis-Abeba, Éthiopie, B.P 3243 Téléphone: 5517 700 Fax: 5517844

Site Web: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONSEIL EXÉCUTIF**

**Quarantième Session ordinaire**

**20 janvier - 3 février 2022**

**Addis-Abeba (Éthiopie)**

**EX.CL/1311(XL)**

Original : anglais

**RAPPORT DE LA DEUXIEME (2<sup>E</sup>) SESSION EXTRAORDINAIRE  
DU CTS SUR LES FINANCES, LES AFFAIRES  
MONÉTAIRES ET L'INTEGRATION  
17 DECEMBRE 2021**

**AFRICAN UNION**  
الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

ETI61877 – 64/29/24

**DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU  
COMITE TECHNIQUE SUR LES FINANCES, LES  
QUESTIONS MONETAIRES, LA PLANIFICATION  
ECONOMIQUE ET L'INTEGRATION ECONOMIQUE**

**Réunion des ministres**

**17 Décembre 2021**

**Virtuel**

**Eco/STC/MAEPI(Extra. II)/MIN/Rpt**

**RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES**

## **I. Introduction**

1. La deuxième réunion extraordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les questions monétaires, la planification économique et l'intégration s'est tenue virtuellement le 17 décembre 2021. La réunion était présidée par M. Ofori-Atta, ministre des Finances de la République du Ghana et président du 4e CTS sur les finances, les questions monétaires, la planification économique et l'intégration.

### **A. Participation**

2. Les États membres qui suivent ont participé à la réunion : Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, République arabe sahraouie démocratique, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

3. Les Communautés économiques régionales suivantes ont été représentées : Marché commun de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

4. Étaient également présents des représentants du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), du Forum africain de l'administration fiscale (ATAF), du secrétariat de l'Association des banques centrales africaines (AACB), de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et des départements techniques de la Commission de l'Union africaine (CUA).

### **B. Ouverture de la réunion**

5. Le discours de bienvenue a été prononcé par S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, et le discours d'ouverture par M. Ken Ofori-Atta, ministre des Finances de la République du Ghana et président du CTS. S.E. Vera Songwe, secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et secrétaire générale adjointe des Nations unies, a également pris la parole devant le CTS.

6. Dans son allocution de bienvenue, S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa a souligné les questions pertinentes qui requièrent l'attention des ministres afin de promouvoir la prospérité et une intégration plus profonde à travers l'Afrique dans un esprit d'inclusion. Elle a encouragé le CTS à créer un nouvel élan qui permettrait de réaliser la mission de l'Afrique, à savoir créer l'Afrique que nous voulons, conformément à la vision panafricaine d'« une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ». Elle a appelé les

ministres et les gouverneurs à soutenir pleinement le champion, Son Excellence Nana Akufo-Addo, dans la réalisation de sa vision de galvaniser le processus de création des institutions financières de l'Union africaine. Elle a conclu en informant les ministres d'une étude qui sera commandée par la Commission, en collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et la Banque africaine de développement, afin de positionner l'Afrique sur la voie du développement durable.

7. Dans son allocution, S.E. Dr Vera Songwe a indiqué que la hausse des taux d'intérêt mondiaux exercerait une pression sur l'augmentation de la dette africaine, rendant nécessaire la mise en place du Mécanisme africain de stabilité financière. Elle a noté une augmentation des prêts de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international et la nécessité de continuer à faire pression pour une augmentation en faveur de l'Afrique. Elle a appelé les pays africains à poursuivre leurs efforts pour accroître la mobilisation des ressources intérieures, indiquant que la CEA travaillait avec plusieurs pays pour améliorer leurs lois sur les droits d'accises. Elle a déclaré que le cadre du G20 pour la viabilité de la dette n'était pas bon pour les pays africains et a appelé à l'implication des pays africains pour sa restructuration. Elle a conclu en félicitant la Banque mondiale d'avoir approuvé la vingtième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA20) à hauteur de 93 milliards de dollars EU et a appelé à la mobilisation des deux tiers de ce montant en faveur des pays africains.

8. Dans son allocution d'ouverture, M. Ken Ofori-Atta a souhaité la bienvenue aux ministres et aux gouverneurs à la deuxième (2e) session extraordinaire du CTS sur les finances, les questions monétaires, la planification et l'intégration économiques. Il a déclaré que l'économie mondiale et l'Afrique continuent de se débattre avec les impacts du changement climatique et de la pandémie de COVID-19. Il a noté que l'Afrique utilise environ 48,14 % de ses revenus pour le service de la dette, ce qui n'est pas viable. À cette fin, il a appelé à la promotion d'une campagne mondiale pour la suspension et l'allègement de la dette, afin que l'Afrique puisse canaliser la mobilisation des ressources nationales vers le développement. Sur une note plus positive, il a indiqué que la situation macroéconomique générale du continent s'améliorait, le PIB réel de l'Afrique devant croître de 3,4 % en 2021, grâce à la reprise du tourisme, au rebond des prix des produits de base et à la levée des restrictions dues à la pandémie. Il a souligné la nécessité de prendre collectivement des mesures audacieuses pour le déploiement efficace des vaccins contre le COVID-19 sur le continent, de soutenir la mise en œuvre de l'accord de libre-échange continental africain, de soutenir les institutions financières de l'Union africaine et de poursuivre les progrès en matière de transformation structurelle. Il s'est félicité du lancement du rapport statistique sur les recettes 2021 et de l'initiative Smart Finance et Digital Banking pour les MPME dans le cadre du programme du CTS, indiquant que ces deux initiatives nécessitaient le soutien des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales. Il a conclu en soulignant l'importance de la réunion pour réaliser la vision africaine, à savoir que le continent s'assure une autonomie financière et des économies fortes.

### **C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

9. La Conférence a adopté l'ordre du jour tel que :
  - i. Ouverture de la réunion
  - ii. Adoption du projet d'ordre du jour
  - iii. Examen et adoption du rapport de la réunion d'experts et du projet de déclaration ministérielle
  - iv. Lancement du rapport 2021 sur les statistiques des revenus en Afrique
  - v. Lancement de Smart Finance et de Digital Banking pour les MPME
  - vi. QUESTIONS DIVERSES
  - vii. Clôture de la réunion

## **II. EXAMEN DES DOCUMENTS FINAUX DE LA RÉUNION**

### **A. Examen du rapport et des recommandations de la réunion d'experts**

10. Les ministres ont pris note du rapport de la réunion des experts et l'ont approuvé.

### **B. Examen et adoption du projet d'ordre du jour**

11. La réunion a examiné la déclaration ministérielle et a longuement délibéré sur le projet de l'Union africaine sur l'investissement de la diaspora. Certains États membres ont indiqué que la politique d'investissement de la Société financière de la diaspora africaine (ADFC) n'était pas claire et qu'une étude de faisabilité devait donc être entreprise avant que le CTS ne puisse recommander l'ADFC pour adoption par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA. Il a été convenu que le CTS recommanderait que le cadre stratégique, commercial et opérationnel de l'ADFC soit soumis pour adoption à la 35<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, prévue en février 2022. Cependant, les réserves émises par certains États membres ont été notées.

12. À l'issue des débats, la réunion a adopté la Déclaration ministérielle avec des amendements.

## **III. Lancement du rapport 2021 sur les statistiques des revenus en Afrique**

13. Le rapport 2021 sur les statistiques des recettes en Afrique a été lancé par S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine,

S.E. M. Jeffrey Schlagenhauf, le secrétaire général adjoint de l'OCDE, et M. Logan Wort, le secrétaire exécutif de l'ATAF.

#### **IV. Lancement de Smart Finance et de Digital Banking pour les MPME**

14. Le lancement de Smart Finance et Digital Banking pour les MPME a été présidé par S.E. Monique Nsanzabaganwa, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, M. Muluaem Syoum, PDG et président d'AeTrade Group, M. Majozi Sithole, gouverneur de la Banque centrale d'Eswatini, et M. Hailemariam Desalegn, Boshe, parrain d'Ae Trade Group et ancien premier ministre d'Éthiopie.

#### **V. Clôture de la réunion**

15. Dans son allocution de clôture, la vice-présidente a remercié les ministres et les gouverneurs pour leurs conseils sur les points de l'ordre du jour et a indiqué que la Commission était prête à assurer leur mise en œuvre. En outre, elle a mentionné l'importance d'exploiter le potentiel de la diaspora comme source alternative de financement pour le développement de l'Afrique. Enfin, la vice-présidente a remercié les interprètes et l'équipe organisatrice pour leurs efforts en vue d'assurer le succès de la réunion.

16. Le ministre a remercié les ministres et les gouverneurs pour les discussions approfondies, fructueuses et significatives. Il a noté que les experts ont discuté et délibéré de manière approfondie sur les principales questions et recommandations soulevées lors de la réunion ministérielle du 4e CTS de l'UA qui s'est tenue en mai 2021. Il a déclaré que certaines des recommandations seront soumises à l'examen et à l'adoption de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement. Il a exprimé sa gratitude au commissaire Muchanga et à tous les partenaires impliqués pour l'énorme soutien qui a conduit au lancement du rapport statistique sur les revenus 2021 et du programme Smart Finance et Digital Banking pour les MPME. Le ministre a remercié le vice-président d'avoir pris le temps de participer à la réunion. Enfin, il a exprimé sa gratitude à l'équipe organisatrice du CTS et a souhaité de bonnes vacances aux participants.



DEUXIÈME COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ EXTRAORDINAIRE DE L'UNION  
AFRICAINNE SUR LES FINANCES, LES AFFAIRES MONÉTAIRES, LA  
PLANIFICATION ÉCONOMIQUE ET L'INTÉGRATION

17 DÉCEMBRE 2021

RENCONTRE VIRTUELLE

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

**Préambule**

**Nous**, ministres des Finances, de la Planification économique et de l'Intégration et Gouverneurs des banques centrales des États membres de l'Union africaine (UA), réunis à l'occasion de la deuxième session extraordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, virtuellement le 17 décembre 2021 ;

**Ayant délibéré** sur certains points qui n'ont pas été conclus lors de la quatrième session ordinaire du CTS tenue en mai 2021, notamment i) des propositions sur le calendrier et les critères de convergence macroéconomique pour la création de la Banque centrale africaine ; ii) les résultats de l'étude du MAEP et la méthodologie sur les Principes et directives africains sur la gouvernance d'entreprise et le cadre politique sur l'appui aux États membres en matière d'agences de notation de crédit ; et iii) le projet d'héritage de l'Union africaine sur l'investissement de la diaspora, la finance innovante et l'entreprise sociale en Afrique ;

**Ayant également examiné** de nouveaux éléments tels que le rapport de l'atelier des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales sur les institutions financières de l'Union africaine (AUF), la réaffectation des droits de tirage spéciaux, l'acquisition et le financement des vaccins et la création du Mécanisme africain de stabilité financière en novembre 2021, le projet de termes de référence de l'étude technique pour aborder les questions techniques entourant la mise en œuvre des AUF et le projet de note conceptuelle d'objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de l'Agenda 2030 des Nations Unies et du High 5S pour transformer l'Afrique, ancrée sur l'atteinte et le maintien de taux de croissance annuels de 7 à 10 %;

**Convenons par les présentes de :**

**I. Rapport de l'atelier des ministres sur les institutions financières de l'Union africaine (AUI), la réaffectation des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international, l'acquisition et le financement des vaccins et la création du Mécanisme africain de stabilité financière tenu le 3 novembre 2021**

- a) **Prenons note** du rapport de l'Atelier des ministres sur les institutions financières de l'Union africaine (AUI), la réaffectation des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international, l'acquisition et le financement des vaccins et la création du Mécanisme africain de stabilité financière tenu le 3 novembre 2021.
- b) **Approuvons** le rapport et le recommandons pour adoption par la 35ème Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

**II. Calendrier et critères de convergence macroéconomique pour la création de la Banque centrale africaine**

- a) **Approuvons** les critères de convergence macroéconomique tels qu'approuvés par la Conférence des gouverneurs de l'ABCA et les recommandons pour adoption par la 35ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ;
- b) **Demandons** aux CER de s'engager à mettre en œuvre les critères de convergence macroéconomique ; et
- c) **Exhortons** la Commission à renforcer sa capacité de suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique.

**III. Projet de termes de référence de l'étude technique pour aborder toutes les questions techniques entourant la mise en œuvre des AUI**

- a) **Demandons** à la Commission de revoir et de renforcer la portée des travaux des termes de référence ;
- b) **Appelons** la Commission à utiliser la capacité interne pour exécuter la mission et à n'envisager de sous-traiter que lorsque la capacité est insuffisante au sein de la Commission ;
- c) **Exhortons** la Commission à envisager la création d'un comité technique pour entreprendre la tâche au lieu de recruter un consultant ;
- d) **Demandons** également à la Commission de travailler avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque africaine d'import-export (AfreximBank) et d'autres parties prenantes concernées pour combler le déficit technique et financier pour entreprendre l'étude ; et



- e) **Demandons** en outre à la Commission de tirer parti des expériences d'autres institutions financières déjà établies, en particulier de l'institution financière BRICS récemment créée, pour soutenir la création d'AUFI.

**IV. Étude approfondie sur le positionnement de l'Afrique pour mieux reconstruire et atteindre les objectifs et les cibles de l'Agenda 2063, de l'Agenda 2030 et du High 5 pour transformer l'Afrique, ancrée sur l'atteinte et le maintien d'une croissance annuelle de 7 à 10 %**

- a) **Prenons note** avec satisfaction du projet de note conceptuelle pour une étude approfondie sur le positionnement de l'Afrique pour mieux reconstruire et atteindre les objectifs et les cibles de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de l'Agenda 2030 des Nations Unies et du High 5S pour transformer l'Afrique, dans le but d'atteindre et de maintenir le taux de croissance annuels de 7 à 10 ;
- b) **Félicitons** la Commission de l'UA pour l'initiative qui permettra de sortir avec une intervention orientée vers l'action et pratique pour conduire les pays africains vers une croissance sur le continent africain qui dépasse les niveaux de 7% dans une période de 10 à 30 ans afin d'atteindre transformation structurelle, développement durable inclusif et réalisation de la convergence macroéconomique, autant d'éléments essentiels à l'approfondissement de l'intégration économique continentale conformément au Traité de 1991 instituant la Communauté économique africaine;
- c) **Appelons** la Commission à utiliser ses capacités internes et à rechercher l'assistance d'autres organes de l'UA et institutions africaines pour entreprendre l'étude ;
- d) **Demandons** à la Commission de l'UA d'intégrer les commentaires/apports et de finaliser la note conceptuelle ; et
- e) **Demandons** également à la CUA de travailler avec l'AUDA/NEPAD et la BAD pour commander l'étude et rendre compte des progrès accomplis au 5<sup>e</sup> CTS.

**V. Projet de cadre stratégique sur le soutien du MAEP aux États membres pour les agences de notation de crédit**

- a) **Prenons note** de la présentation sur le cadre politique sur l'appui du MAEP aux États membres pour les agences de notation de crédit.
- b) **Approuvons** le cadre politique sur le soutien du MAEP aux États membres pour les agences de notation de crédit et demandons au MAEP et à la CUA

de mettre en œuvre les mécanismes de soutien du cadre politique pour aider les États membres à améliorer leurs notations de crédit ;

- c) **Recommandons** que le cadre politique sur l'appui aux États membres pour les agences de notation de crédit soit soumis pour adoption par la 35e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA prévue en février 2022 ; et
- d) **Demandons** au Secrétariat du MAEP de refléter les propositions des États membres comme indiqué au paragraphe 23 du rapport de la réunion d'experts, dans la version finale du document comme base de leur approbation.

## VI. Les Principes et lignes directrices africains sur la gouvernance d'entreprise

- a) **Prenons note** de la présentation sur les Principes et lignes directrices africains sur la gouvernance d'entreprise et demandons que le MAEP envoie le document final aux États membres pour que de nouvelles consultations soient menées et que les commentaires/apports soient soumis au Secrétariat d'ici le 15 janvier 2022.
- b) **Demandons** que la version finale du projet de cadre qui intègre des commentaires soit soumise aux États membres au plus tard le 4 février 2022 afin que les États membres puissent l'examiner et l'approuver au moins un mois avant le 5e CTS.

## VII. Projet d'héritage de l'Union africaine sur l'investissement dans la diaspora

- a) **Approuvons** le rapport de la CUA sur le « Cadre stratégique, commercial et opérationnel pour une société financière de la diaspora africaine » en tant que cadre du projet d'héritage de l'Union africaine sur l'investissement de la diaspora ;
- b) **Recommandons** que le « cadre stratégique, commercial et opérationnel pour une société financière de la diaspora africaine » soit soumis pour adoption par la 35e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA prévue en février 2022 ;
- c) **Demandons** à la CUA d'entreprendre une étude de faisabilité sur la création de la Société financière de la diaspora africaine (ADFC) qui couvrira les opérations commerciales, la planification et les critères d'investissement, ainsi que l'application et l'administration des fonds de l'ADFC ; et
- d) **Prenons note** des réserves de certains États membres sur a) les recommandations et b) ce qui précède.

## VIII. Lancement du Rapport sur les statistiques des revenus en Afrique de 2021

- a) **Félicitons** la Commission de l'Union africaine (CUA), le Forum de l'administration fiscale africaine (ATAF) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour la production du Rapport 2021 sur les statistiques des recettes en Afrique, une publication annuelle, qui fournit des statistiques précises, complètes et fiables sur les recettes publiques pour l'élaboration de la politique fiscale ; et
- b) **Encourageons** les États membres qui ne font pas partie de l'initiative des statistiques des revenus à y adhérer, car cela contribue à améliorer la mobilisation des ressources nationales, comme indiqué dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

## IX. Lancement de Finance intelligente et banque numérique

- a) **Nous félicitons** du lancement de l'initiative Smart Finance and Digital Banking (Finance intelligente et banque numérique) pour les MPME, qui permettra d'accéder à des produits et services financiers abordables au niveau local à travers le continent ; et
- b) **Encourageons** la Commission de l'UA et le Groupe AeTrade à promouvoir et faciliter l'inclusion numérique et financière en collaboration avec les secteurs public et privé, les institutions de financement du développement en Afrique ainsi que les organisations internationales compétentes et approuver le protocole d'accord entre l'Union africaine et les objectifs du groupe AeTrade de mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités numériques, y compris la plate-forme Sokokuu en tant que catalyseur permettant aux PME, aux femmes et aux jeunes d'accéder aux marchés régionaux, continentaux et mondiaux ;
- c) **Félicitons** S.E. Hailemariam Desalegn, ancien Premier ministre de l'Éthiopie, pour sa nomination au poste de Président du Conseil du Groupe AeTrade et les fondations posées au cours des trois dernières années sous sa direction.

## X. Appui à la reconstitution de l'IDA 20 de la Banque mondiale

**Réitérons** notre soutien à la reconstitution de 93 milliards de dollars américains à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA20) et nous engageons à continuer de plaider pour que les deux tiers des fonds soient consacrés à l'Afrique.

**Fait Virtuellement, le 17 décembre 2021**

## PROJET

### DÉCISION SUR LE RAPPORT DE LA QUATRIÈME (4<sup>ÈME</sup>) RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LES FINANCES, LES AFFAIRES MONÉTAIRES, LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE ET L'INTÉGRATION TENUE EN MAI 2021 ET LA DEUXIÈME (2<sup>ÈME</sup>) SESSION EXTRAORDINAIRE SUR LES FINANCES, LES AFFAIRES MONÉTAIRES, LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE ET L'INTÉGRATION TENUE EN DÉCEMBRE 2021

#### Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** des rapports et des déclarations de la quatrième (4<sup>ème</sup>) Réunion du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires Monétaires, la planification économique et l'intégration, tenue en mai 2021 et de la deuxième (2<sup>ème</sup>) Réunion du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration tenue en décembre 2021 ;
2. **FÉLICITE** le CTS d'avoir délibéré sur le thème critique du développement de chaînes de valeur intégrées et complémentaires pour une reprise durable et le renforcement de l'opérationnalisation de la ZLECAf alors que le continent est aux prises avec les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 ;
3. **ADOpte** les rapports et les déclarations de la 4<sup>ème</sup> session ordinaire du CTS et de la 2<sup>ème</sup> session extraordinaire du CTS ;
4. **ADOpte ÉGALEMENT** la création d'une plate-forme continentale sur les questions fiscales africaines pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures et lutter contre les FFI sur le continent et a demandé à la Commission et aux parties prenantes concernées de commencer à préparer les réunions annuelles du sous-comité ; **ENCOURAGE** les États membres à utiliser le sous-comité pour discuter et convenir d'une approche commune lors de la négociation des droits et des questions d'imposition avec la communauté internationale ; et **DEMANDE** à la CUA, au Forum africain de l'administration fiscale (ATAF) et aux autres parties prenantes concernées de renforcer leur collaboration en fournissant l'assistance technique requise aux États membres pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures et lutter contre les FFI ;
5. **ADOpte** les Statuts de l'AIMEC et **DEMANDE** à la CUA de finaliser la structure et le budget de l'AIMEC en collaboration avec le Comité des Représentants permanents ;
6. **ADOpte EN OUTRE** les Statuts de STATAFRIC et de PANSTAT ; **APPROUVE** les termes de référence de la création du Sous-comité de l'enregistrement des

faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS) et **DEMANDE** à la CUA d'accélérer l'opérationnalisation du Sous-comité du CRVS ;

7. **ADOPTE** le cadre politique sur le soutien du MAEP aux États membres concernant les agences de notation de crédit et **DEMANDE** au MAEP et à la CUA de mettre en œuvre les mécanismes de soutien du cadre politique pour aider les États membres à améliorer leurs cotes de crédit ;
8. **DEMANDE** que la version finale du projet de Principes et directives africains sur la gouvernance d'entreprise, qui incorpore les commentaires, soit soumise aux États membres avant le 4 février 2022 afin de permettre à ces derniers de procéder à son examen et à son approbation au moins un mois avant la 5<sup>e</sup> CST ;
9. **DEMANDE** au MAEP, en collaboration avec la Commission de l'UA, de soumettre à nouveau la proposition de thème annuel de l'UA, « Améliorer l'accès au capital mondial pour une croissance économique transformatrice accélérée », au Comité ministériel sur l'Agenda 2063, qui est mandaté pour examiner les thèmes annuels de l'UA ;
10. **ADOPTE** le « Cadre stratégique, commercial et opérationnel pour une société financière de la diaspora africaine » comme cadre pour le projet d'héritage de l'Union africaine sur les investissements de la diaspora ;
11. **DEMANDE** à la CUA d'entreprendre une étude de faisabilité sur la création de la Société financière de la diaspora africaine (ADFC) qui couvrira les opérations commerciales, la planification et les critères d'investissement, ainsi que l'application et l'administration des fonds de l'ADFC ;
12. **FÉLICITE** la CUA, l'ATAF et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) d'avoir produit le Rapport sur les statistiques des recettes en Afrique de 2021, une publication annuelle qui fournit des informations exactes, des statistiques complètes et fiables sur les recettes publiques pour l'élaboration de la politique fiscale ;
13. **ENCOURAGE** les États membres qui ne font pas partie de l'initiative sur les statistiques des revenus à y adhérer, car elle contribue à améliorer la mobilisation des ressources nationales, comme indiqué dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
14. **SE FÉLICITE** du lancement de l'initiative *Smart Finance and Digital Banking* pour les MPME qui fournira un accès à des produits et services financiers abordables au niveau local à travers le continent ; et
15. **ENCOURAGE** la Commission de l'UA et le Groupe AeTrade à promouvoir et à faciliter l'inclusion numérique et financière, en collaboration avec les secteurs public et privé, les institutions de financement du développement en Afrique ainsi

que les organisations internationales compétentes et **APPROUVE** le protocole d'accord entre l'Union africaine et les objectifs du Groupe AeTrade de mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités numériques, y compris la plate-forme Sokokuu en tant que plate-forme facilitateur pour le SMES, femmes et jeunes pour accéder aux marchés régionaux, continentaux et mondiaux ;

16. **FÉLICITE** S.E. Hailemariam Desalegn, ancien Premier Ministre éthiopien, pour sa nomination en tant que président du Conseil d'administration du Groupe AeTrade et pour les fondations posées au cours des trois dernières années sous sa direction en tant que patron ;
17. **RÉITÈRE** notre soutien à la reconstitution de 93 milliards de dollars américains à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA20) et s'engage à continuer de plaider pour que les deux tiers des fonds soient consacrés à l'Afrique.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2022-01-03

# Report of the 2nd Extraordinary STC on Finance, Economic Planning, Monetary Affairs and Integration, 17 December 2021

African Union

DCMP

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10387>

*Downloaded from African Union Common Repository*